

RAPPORT ANNUEL 2019

Opération Plan Campus Aix-Marseille Université

Rapport au 31 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre de l'Opération campus - Aix-Marseille Université

Table des matières

Introduction	2
1. - Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2019	3
1.1. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires.....	3
1.2. - La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université ».....	4
1.3. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus.....	4
1.3.1 – Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage de l'université.....	5
1.3.2 – Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage des collectivités.....	9
1.4. – Situation des PPP et des emprunts.....	10
1.4.1 – PPP Océanomed 2.....	11
1.4.2 – PPP AIX QUARTIER DES FACULTES	12
1.4.3 – PPP LUMINY 2017	14
1.4.4 – LES EMPRUNTS.....	15
1.5. – Projection de la trésorerie du modèle financier finance consult mise à jour des recettes de la DNC	16
2. – Solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite	24
3. - Etat d'exécution opérationnel au 31/12/2019 de la convention de versement de la dotation d'Etat	25
4. – Illustration des opérations déjà livrées	26
4.1. – Site d'Aix-en-Provence	26
4.2. – Site de Luminy	28

Introduction

L'Opération campus portée par Aix-Marseille université traduit des orientations fortes en termes d'aménagement du territoire et de stratégie universitaire. Cette opération a, en effet, été conçue afin de permettre à l'Université de disposer de sites puissants, structurés, identifiés, scientifiquement cohérents et rénovés. L'objectif étant d'amener le plus grand nombre à relever le défi de l'enseignement supérieur et à atteindre un niveau d'excellence tant en recherche qu'en formation.

Le projet a également été pensé afin d'ouvrir les sites universitaires d'Aix-Marseille sur la métropole et de faciliter leur interconnexion en vue de constituer un véritable territoire universitaire rationalisé.

L'objectif vise ainsi à faire de l'Université d'Aix-Marseille une véritable « Capitale du Savoir du sud de l'Europe » fortement intégrée dans son territoire.

Consciente de la nécessité d'optimiser l'effort national que constitue l'Opération Campus, l'université a décidé d'en concentrer l'action sur deux sites principaux que sont les sites « Quartier des facultés » à Aix-en-Provence et « Luminy » à Marseille.

Ces deux sites bénéficient ainsi de financements spécifiques, portés par trois types de conventions dont la synthèse en termes d'exécution est établie par le présent rapport.

A compter du 1^{er} janvier 2016, l'Université d'Aix-Marseille a créé un Service à comptabilité distincte (S.A.C.D.) destiné à isoler l'activité spécifique du Plan Campus. Ainsi toutes les opérations budgétaires et comptables seront retracées dans ce S.A.C.D., ainsi que l'identification des bâtiments concernés par l'opération Plan Campus.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le plan campus est suivi au sein du budget annexe immobilier (BAIM) d'AMU créé à cette date suite à la signature de la convention de dévolution du patrimoine en date du 18 avril 2019. Le périmètre de l'entité Plan campus au sein de ce BAIM concerne désormais exclusivement les dépenses financées par la dotation non consommable et les intérêts intermédiaires.

L'année 2019 constitue donc la dernière année d'existence du S.A.C.D. plan campus.

1. - Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2019

1.1. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires

Aix Marseille Université a pu abonder et compléter le programme des opérations de l'Opération Campus par l'apport d'intérêts intermédiaires dits également « opérations ANR-Anticipées » ou « projets ANR ». Ces opérations à l'exception de la salle de sport Technoforme à Luminy (finalisée en 2021) sont achevées au 31/12/2019. Elles ont toutes fait l'objet de l'envoi de bilans finaux au 31/12/2018. Les subventions restant à percevoir pour les opérations achevées concernent les aménagements extérieurs du campus de Luminy tranche 2 (450 K€). Les subventions notifiées ont entièrement été justifiées à l'exception de la subvention de 2500 K€ pour les travaux préparatoires (désamiantage) pour le cœur de campus Luminy pour laquelle la dépense subventionnable totale s'établit à 2 242 K€. **Le montant global de ces opérations devrait s'établir à 41,2 M€.**

Au 31 décembre 2019, l'université d'Aix Marseille a encaissé la somme de 40,593M€, dont 1,5M€ provenant de la Région PACA, et 39,093M€ de l'ANR.

Le total des dépenses s'élève à 39,306 € avec un reste à engager de 1818 K€ et un reste à décaisser de 1913 K€ qui concerne la seule opération non achevée.

Opérations <i>k€ budgétaires (*)</i>	2009-2018						2019						
	Recettes budgétaires				Dépenses budgétaires		Recettes budgétaires				Dépenses budgétaires		
	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	Total financements	AE	CP	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	Total financements	AE	AE annulée au 31/12/2019	CP
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)	2 350,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 350,00 K€	2 353,92 K€	2 353,92 K€				0,00 K€			
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)	2 670,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 670,00 K€	2 673,12 K€	2 673,12 K€				0,00 K€			
Rénovation du stade Ruocco (campus d'Aix)	1 019,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 019,00 K€	1 019,00 K€	1 019,00 K€				0,00 K€			
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1	5 700,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	5 700,00 K€	5 696,09 K€	5 696,09 K€				0,00 K€			
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)	7 314,00 K€	1 500,00 K€	0,00 K€	8 814,00 K€	8 814,00 K€	8 814,00 K€				0,00 K€			
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2	4 050,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	4 050,00 K€	4 498,19 K€	4 481,00 K€				0,00 K€		-17,19 K€	
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix	4 500,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	4 500,00 K€	4 502,36 K€	4 500,00 K€				0,00 K€		-2,35 K€	
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2	240,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	240,00 K€	240,00 K€	240,00 K€				0,00 K€			
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)	2 200,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 200,00 K€	2 201,28 K€	2 201,28 K€				0,00 K€			
Rénovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)	5 000,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	5 000,00 K€	5 000,00 K€	5 000,00 K€				0,00 K€			
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)	2 250,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 250,00 K€	2 273,73 K€	2 241,92 K€				0,00 K€		-31,80 K€	
Construction d'une salle de sport technoforme (campus Luminy Marseille)	1 800,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 800,00 K€	90,01 K€	70,06 K€				0,00 K€	95,90 K€	-4,69 K€	16,37 K€
Total	39 093,00 K€	1 500,00 K€	0,00 K€	40 593,00 K€	39 361,71 K€	39 290,41 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	95,90 K€	-56,04 K€	16,37 K€

Opérations k€ budgétaires (*)	2020 et suivants (**)							Solde des conventions ANR					Commentaire
	Recettes budgétaires					Dépenses budgétaires		Total Intérêts ANR encaissés	Montant de la convention	Convention soldée ?	Bilan financier final prévisionnel	Montant qui sera à la charge de l'établissement	
	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA	Total financements	AE	CP	ou 31/12/2018	convention initiale + avenants	réponse : oui/non	montant prévisionnel	bilan financier - convention	
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 350,00 K€	2 350,00 K€	oui			
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 670,00 K€	2 670,00 K€	oui			
Rénovation du stade Ruocco (campus d'Aix)					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 019,00 K€	1 020,00 K€	oui			
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	5 700,00 K€	5 700,00 K€	oui			
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	7 314,00 K€	7 314,00 K€	oui			Oération anticipée financée partiellement par une subvention ANR
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2	450,00 K€				450,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	4 500,00 K€	4 500,00 K€	non	4 500,37 K€	0,00 K€	Demande de solde de subvention envoyé fin 2018 450 K€ non versés à ce jour
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	4 500,00 K€	4 500,00 K€	oui			
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	240,00 K€	240,00 K€	oui			
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 200,00 K€	2 200,00 K€	oui			
Rénovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)					0,00 K€			5 000,00 K€	5 000,00 K€	oui			
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)					0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 250,00 K€	2 500,00 K€	non	2 241,92 K€	8,08 K€	Demande de solde de subvention envoyé fin 2018. Dépense subventionnable non atteinte=>possible remboursement de 8 K€
Construction d'une salle de sport technoforme (campus Luminy Marseille)	200,00 K€				200,00 K€	1 818,78 K€	1 913,57 K€	2 000,00 K€	2 000,00 K€	non	2 000,00 K€	0,00 K€	Opération non terminée (fin prévue en 2021)
Total	650,00 K€	0,00 K€	0,00 K€		650,00 K€	1 818,78 K€	1 913,57 K€	39 743,00 K€	39 994,00 K€	0,00 K€	8 742,29 K€	8,08 K€	

1.2. - La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »

La convention de versement de la dotation Campus a été signée le 23 avril 2012 entre l'Etat et l'ANR. En application de l'article 3 de cette convention, une somme de cinq cents millions d'euros (500 M€) a été déposée sur le compte de Trésor n° 75000-00001052016 dénommé « Université Aix Marseille Opération Campus - dotation non-consomptible ».

Ce compte figure dans les comptes de l'Université d'Aix Marseille au compte 1674 - emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

Le montant des intérêts de la DNC encaissés au 31/12/2019 s'élève à : **144 668,54 K€**

16740000	Avances Etat col.pub.	500 000 000,00 €
----------	-----------------------	------------------

1.3. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus

Le présent paragraphe, produit en application de la Convention de reversement de la dotation d'Etat Opération Campus, décrit par type d'opérations les dépenses et les recettes liées aux intérêts produits par cette dotation. Pour plus de détails, voir *infra*.

Les opérations dites « principales » sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'université ou sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ou du CROUS.

1.3.1 – Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage de l'université

Les autorisations d'engagements 2019

Les crédits d'AE inscrits au budget du plan campus 2019 ont été consommés à 96% en investissement (2 662 K€ sur 2 786 K€ de prévision) principalement pour les opérations suivantes :

- **Plan campus Aix pour 2 356 K€** d'AE nouvelles : dépenses de parachèvement du PPP d'Aix (899 K€), amphithéâtres de la faculté de Droit (849 K€) et TVA des loyers financiers du PPP (499 K€).
- **Plan campus Luminy pour 291 K€** d'AE nouvelles : (phases d'études pour les opérations Grand Hall et Technoforme...)

En fonctionnement, les AE consommées s'élèvent à 1934 K€ pour un budget prévisionnel de 2681 K€ et le taux de réalisation à 72 %. Les principaux engagements 2019 en fonctionnement ont concerné l'engagement des frais liés au déménagement des bâtiments en travaux du CNRS pour 1 499 K€.

- La part Aix de la convention CNRS 0,4 M€
- Diverses dépenses d'ingénierie : 0,5 M€

Enfin en masse salariale, les AE consommées s'élèvent à 555 K€ pour un budget prévisionnel de 651 K€ et le taux de réalisation à 85 %.

Les crédits de paiements, les recettes encaissées et la situation de trésorerie :

En 2019, les dépenses décaissées sur le périmètre des opérations financées par la DNC se sont élevées à 22 459 K€ dont 20 795 K€ de dépenses budgétaires (CP) et 1 922 K€ de remboursement en capital de l'emprunt BEI mobilisé pour le PPP Aix Quartier des facultés et -258 K€ correspondant à la régularisation du loyer R1' d'Océnanomed déjà prélevé sur la trésorerie disponible au moment de la mise en service des bâtiments du PPP.

Les recettes encaissées en 2019 sur les opérations financées sur le périmètre de la DNC se décomposent de la manière suivante :

- 20 162 K€ de DNC
- 151 K€ d'autres recettes dont 148 K€ de participation du CROUS aux travaux complémentaires du RUN

Le solde budgétaire déficitaire 2019 (RE-CP) s'est élevé à 499 K€. Pour Aix, le solde budgétaire 2019 est positif de 742 K€. **Pour Luminy le solde budgétaire pour 2019 est négatif de 1 241 K€ sous l'effet des importants décaissements de loyers anticipés du PPP de Luminy (7 175 K€) .**

Bilan des intérêts de la DNC « libres d'emploi » au 31/12/2019

<i>Bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2019</i>		
<i>Montant cumulé des intérêts de la DNC affectés à des opérations immobilières</i>	103 168,20 K€	A
<i>Montant d'intérêts de la DNC affectés à l'ingénierie de projet au 31/12/2019</i>	4 656,67 K€	B
<i>Montant total des intérêts de la DNC versés à l'établissement au 31/12/2019</i>	144 668,54 K€	C
<i>Solde des opérations non budgétaires de TVA (pour info)</i>	239,99 K€	D
<i>Soit un montant des intérêts de la DNC "libres d'emplois" au 31/12/2019</i>	36 843,66 K€	E= C-B-A

Le bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2019 fait ressortir un montant des intérêts disponibles « libres d'emplois » au 31/12/2019 de 36 843,66 K€ (contre 39 023 K€ au 31/12/2018) auquel se rajoute **1286 K€ de solde positif de trésorerie sur les opérations ANR avancées, soit un total de 38 129 K€ (contre 40 326 K€ au 31/12/2018)**. Ce chiffre devrait être conforme à la trésorerie disponible du SADC Plan campus au 31/12/2019 (tableau 6 de la liasse du Compte financier 2019).

Ce n'est pas le cas puisque **celle-ci s'élève à 27 671 K€** suite à la comptabilisation d'un transfert de terrain du budget principal AMU vers le plan campus à hauteur de 10 459 452€. Ce transfert a été opéré sans transfert du passif correspondant et comptabilisé au compte 104.

Dans ces conditions, le bilan du plan campus se trouve déséquilibré et l'opération comptabilisée en contrepartie du compte 18 génère une diminution de trésorerie de ce même montant.

L'opération sera rétablie sur l'exercice 2020.

Les tableaux des 2 pages suivantes présentent pour chaque opération la situation des engagements et des paiements et encaissements en réalisés au 31/12/2018, en flux réalisés 2019 et en programmation budgétaire après 2020 (y compris BR1 2020 en cours d'élaboration) sur le périmètre des opérations financées par la DNC. Les hypothèses de la programmation sont explicitées dans les commentaires de la dernière colonne du second tableau. Le montant global des opérations programmées à fin 2019 devrait s'établir à **544 M€ entièrement financés par la DNC** (hors loyers de maintenance du PPP de Luminy transférés sur le budget de maintenance courant d'AMU).

Opérations	2009-2018								2019								Commentaires
	Recettes budgétaires			Recettes non budgétaires	Dépenses budgétaires		Dépenses non budgétaires		Recettes budgétaires		Recettes non budgétaires	Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible			Dépenses non budgétaires		
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Co-financements encaissés	Apport université	Tirages d'emprunts	AE	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	Intérêts DNC encaissés justifiables	Co-financements encaissés	régularisation TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	AE Annulées au 31/12/2019	CP	Retraitements Océanomed	
Les opérations principales sont celles listées dans la convention de site conclue entre l'Etat, l'université et les collectivités, et dans la convention de versement de la dotation.																	
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	92,74 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	185,59 K€	92,74 K€	0,00 K€	0,00 K€	108,57 K€				146,96 K€	-29,23 K€	108,57 K€		
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	1 505,23 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 505,11 K€	1 505,23 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 236,32 K€				870,94 K€	-25,01 K€	1 236,32 K€		opération en cours
Indemnisation des candidats Aix	1 013,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 013,00 K€	1 013,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€								Terminé concerne le PPP
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	1 831,59 K€	2,50 K€	0,00 K€	0,00 K€	3 726,78 K€	1 834,09 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 186,00 K€	148,05 K€			1 083,48 K€	-13,72 K€	2 334,05 K€		participation CROUS RUN en recettes
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	8 490,16 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	106 890,44 K€	8 490,16 K€	0,00 K€	0,00 K€	6 056,73 K€				756,48 K€		6 056,73 K€		La totalité des loyers contractuels est engagée pour les 25 ans du contrat à fin 2018 valorisée avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation. L'hypothèse haute est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures afin d'être engagée si nécessaire.
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipés (ex Aménagement du campus (Aix))	18 932,01 K€	62,00 K€	0,00 K€	57 000,00 K€	84 284,13 K€	73 631,92 K€	0,00 K€	2 362,10 K€	2 746,06 K€	3,00 K€					826,58 K€	1 922,48 K€	Cette ligne de 84,5 M€ comporte : - les versements anticipés hors tranche spécifique le Cube (15,600 M€ TTC) achetés au 31/12/2017 - le versement facultatif refinancé par un emprunt BEI (57 M€) - les AE du contrat d'emprunt BEI pour le tirage de 57 M€ pour la part des intérêts payés (ep budgétaires) engagées en totalité à fin 2018 (11,6 M€). Le remboursement en capital n'est pas comptabilisé en AE ni en CP car ces flux ne sont pas budgétaires. Les décaissements correspondants sont retracés dans la colonne dédiée aux flux non budgétaires.
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	17 088,54 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	17 088,54 K€	17 088,54 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€								Paiement terminé en 2018- Tranche spécifique PPP pour le Cube.
Réhabilitation de la division de l'étudiant	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€				24,97 K€				Nouvelle opération (CIS de janvier 2020). En cours d'études
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	15 510,10 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	67 614,32 K€	15 510,10 K€	0,00 K€	0,00 K€	7 260,78 K€				-404,13 K€	-13 480,15 K€	7 260,78 K€		AE des contrats de PPP votés au BP 2018. La totalité des loyers 22,8384 est engagée à fin 2018 avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation qui est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures. Les loyers financiers et les frais financiers de l'emprunt BEI doivent être engagés fin 2020 après la mise à disposition du 1962 achevant la phase de construction du PPP. Les engagements réalisés n'intègrent pas le loyer R3 de maintenance qui est désormais suivi dans le budget de maintenance de l'université puisqu'il n'est pas financé par la DNC campus.
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille)																	
Construction d'Océanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	13 176,60 K€	28,25 K€	0,00 K€	0,00 K€	22 149,66 K€	7 935,44 K€	5 269,41 K€	0,00 K€	488,79 K€				75,39 K€		714,13 K€	-225,34 K€	La totalité des loyers contractuels est engagée pour les 25 ans du contrat à fin 2018 valorisée avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation qui est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures.
Grand Hall (Marseille)	1,62 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	3,67 K€	1,62 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€				108,00 K€	-1,84 K€			opération en cours
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	29,38 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	29,38 K€	29,38 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€								opération en cours
Mobilier (Marseille)	671,12 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	788,49 K€	671,12 K€	0,00 K€	0,00 K€	178,78 K€				84,05 K€	-0,94 K€	178,78 K€		opération en cours
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	1 930,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 930,00 K€	1 930,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€				198,55 K€				Paiement terminé
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	411,89 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	485,69 K€	411,89 K€	0,00 K€	0,00 K€	181,96 K€				167,57 K€	-5,29 K€	181,96 K€		
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	840,00 K€	1 500,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	9 977,45 K€	2 340,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 200,23 K€				1 493,80 K€		1 200,23 K€		Financement 750 K€ de SCSF et 750 K€ de subvention d'investissement du MESRI pour la prise en charge des déménagements des équipes IBDM (dépenses 2018-2019 de 1471 K€). Convention CNRS de 11,7 M€ en tout dont 10 M€ sur le PC Luminy et 1,7 M€ sur le PC Aix.
Rénovation des façades participation CNRS (Aix)	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 700,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€								
Total hors ingénierie	81 523,99 K€	1 592,75 K€	0,00 K€	57 000,00 K€	320 372,23 K€	132 485,23 K€	5 269,41 K€	2 362,10 K€	21 644,21 K€	151,05 K€	239,99 K€	0,00 K€	4 407,51 K€	-13 556,18 K€	20 098,13 K€	-225,34 K€	1 922,48 K€

Opérations	2009-2019										2020 et suivants (**)								Commentaires
	Recettes budgétaires		Recettes non budgétaires		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible			Dépenses non budgétaires		Recettes budgétaires		Recettes non budgétaires		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductibles		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible			
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Co-financements encaissés	Récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	AE annulées au 31/12/2019	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	Intérêts DNC encaissés justifiables	Co-financements encaissés	Apport université	Récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	201,31 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	332,55 K€	-29,23 K€	201,31 K€	0,00 K€	0,00 K€	91 643,09 K€				47 872,21 K€	91 541,09 K€	91 643,09 K€		47 872,21 K€	Montage prévoyant un financement par emprunt de 47,8 M (BEI et CDC)+ contrat de performance (MCP) 91,5 M€-50 M€ de cout travaux +16,2 M€ de frais de fonctionnement+68+ 15 M€ de frais financiers (hypothèse haute)
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	2 741,55 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	3 376,05 K€	-25,01 K€	2 741,55 K€	0,00 K€	0,00 K€	5 776,87 K€					5 167,39 K€	5 776,87 K€			Opération à tranches pour les amphis en cours. Validation au CIS de février de l'opération de réfection de la toiture de la faculté de Droit (4M€)
Indemnisation des candidats Aix PPP	1 013,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 013,00 K€	0,00 K€	1 013,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€									Terminé concerne le PPP
Ingénierie Aix	2 852,19 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	3 489,98 K€	-29,63 K€	2 852,19 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 328,46 K€					1 720,30 K€	2 328,46 K€			consolider dans le tableau ingénierie
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	4 017,59 K€	150,55 K€	0,00 K€	0,00 K€	4 810,26 K€	-13,72 K€	4 168,14 K€	0,00 K€	0,00 K€	2 320,01 K€					1 691,60 K€	2 320,01 K€			Cofinancement CROUS FM PPP
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	14 546,89 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	107 646,92 K€	0,00 K€	14 546,89 K€	0,00 K€	0,00 K€	111 421,79 K€					18 321,76 K€	111 421,79 K€			Engagements programmés à partir de 2020 pour le contrat de PPP = provision révisions de prix complémentaire pour atteindre le niveau de hypothèse de risque élevé sur l'inflation finalisation du paiement des fiches modificatives de l'avenant 2020 (3,6 M€ TTC) + complément sur les loyers R2/R3 li é aux fiches modificatives de parachèvement des travaux (avenant 2020) pour un montant de 2,9 M€.
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipés (ex Aménagement du campus (Aix))	21 678,07 K€	65,00 K€	0,00 K€	57 000,00 K€	84 284,13 K€	0,00 K€	74 458,50 K€	0,00 K€	4 284,57 K€	62 541,06 K€					9 825,63 K€	62 541,06 K€		52 715,43 K€	engagé en totalité à fin 2017
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	17 088,54 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	17 088,54 K€	0,00 K€	17 088,54 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€									Achévé fin 2018
Réhabilitation de la division de l'étudiant	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	24,97 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	6 030,17 K€					6 005,20 K€	6 030,17 K€			Nouvelle opération (CIS de janvier 2020). En cours d'étude. Chiffrage estimatif 6 M€
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	22 770,88 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	67 210,19 K€	-13 480,15 K€	22 770,88 K€	0,00 K€	0,00 K€	126 442,85 K€				40 000,00 K€	95 483,68 K€	126 442,85 K€		40 000,00 K€	Hyp de financement: Emprunt 40 M€ BEI et 19,1 M€ PPP. Les loyers R1 restent à engager en 2020 lors de la fixation définitive des taux après la mise à disposition de la dernière tranche de l'opération (PPR2). Le cout de cette opération est susceptible et varier fortement à la baisse en fonction des taux effectivement cristallisés pour les financements (Dailly du contrat et BEI). Le GER hors contrat n'est pour le moment pas valorisé dans la programmation (en cours d'évaluation). Les engagements réalisés n'intègrent pas le loyer R3 de maintenance qui est désormais suivi dans le budget de maintenance de l'université puisqu'il n'est pas financé par la DNC campus.
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille)	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€									
Construction d'Océanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	13 665,39 K€	28,25 K€	4,72 K€	0,00 K€	22 225,05 K€	0,00 K€	8 649,57 K€	5 044,07 K€	0,00 K€	11 941,40 K€					3 376,99 K€	16 952,47 K€		-5 011,07 K€	Engagements programmés à partir de 2020 pour le contrat de PPP = provision révisions de prix complémentaire pour atteindre le niveau de hypothèse de risque élevé sur l'inflation
Grand Hall (Marseille)	1,62 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	111,67 K€	-1,84 K€	1,62 K€	0,00 K€	0,00 K€	4 695,37 K€					4 587,16 K€	4 695,37 K€			opération en cours
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	29,38 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	29,38 K€	0,00 K€	29,38 K€	0,00 K€	0,00 K€	5 103,25 K€					5 103,25 K€	5 103,25 K€			opération en cours
Mobilier (Marseille)	849,90 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	872,54 K€	-0,94 K€	849,90 K€	0,00 K€	0,00 K€	991,19 K€					969,49 K€	991,19 K€			opération en cours
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	1 930,00 K€	0,00 K€	198,55 K€	0,00 K€	1 930,00 K€	0,00 K€	1 930,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€									Terminé concerne le PPP Luminy
Ingénierie Luminy (Marseille)	1 804,48 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 956,02 K€	-8,04 K€	1 804,48 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 530,87 K€					1 387,37 K€	1 530,87 K€			consolider dans le tableau ingénierie
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	593,85 K€	0,00 K€	5,23 K€	0,00 K€	653,26 K€	-5,29 K€	593,85 K€	0,00 K€	0,00 K€	439,12 K€	15,00 K€				400,00 K€	454,12 K€			
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	2 040,23 K€	1 500,00 K€	31,49 K€	0,00 K€	11 471,25 K€	0,00 K€	3 540,23 K€	0,00 K€	0,00 K€	7 931,02 K€						7 931,02 K€			Financement 750 K€ de SCSF et 750 K€ de subvention d'investissement du MESRI pour la prise en charge des déménagements des équipes IBDM (dépenses 2018-2019 de 1473 K€). Convention CNRS de 11,7 M€ en tout dont 10 M€ sur le PC Luminy et 1,7 M€ sur le PC Aix.
Rénovation des façades participation CNRS (Aix)	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 700,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	1 700,00 K€						1 700,00 K€			
Total hors ingénierie	103 668,20 K€	1 743,80 K€	239,99 K€	57 000,00 K€	324 779,75 K€	-13 556,18 K€	152 583,36 K€	5 044,07 K€	4 284,57 K€	438 977,18 K€	15,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	87 872,21 K€	232 647,59 K€	391 287,82 K€		-5 011,07 K€	140 587,64 K€
Informations financières agrégées destinées au parlement	104 912,00 K€				324 779,75 K€			152 583,36 K€			438 992,18 K€				232 647,59 K€		391 287,82 K€		

1.3.2 – Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage des collectivités

Opérations principales menées sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité (ou autre)										
Opérations	Maître d'ouvrage	Financements prévus dans les conventions	Cumul 2009-2018						Commentaire	
			Financements effectivement alloués aux opérations immobilières (se référer aux délibérations budgétaires des collectivités, etc)							
			Région	Agglo	ANR/AMU	Ville d'Aix	CROUS	Total financements		
<i>Les opérations principales sont celles listées dans la convention de site conclue entre l'Etat, l'université et les collectivités, et dans la convention de versement de la dotation.</i>										
Réhabilitation de logements étudiants P2 P3 cité universitaire Les Gazelles	CROUS	4 100,00 K€			4 000,00 K€		100,00 K€	4 100,00 K€	opération achevée-délégation maîtrise d'ouvrage AMU	
Apport foncier et viabilisation (Aix)	Ville d'Aix	5 000,00 K€				5 000,00 K€		5 000,00 K€	opération achevée	
Réhabilitation de logements étudiants P1 cité universitaire Cuques	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€				100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée	
Construction de logements étudiants (Aix) Cité internationale	CROUS	15 500,00 K€	3 000,00 K€	2 275,00 K€			10 225,00 K€	15 500,00 K€	opération achevée	
Apport foncier et viabilisation (Aix) Cité internationale	CROUS	500,00 K€	500,00 K€					500,00 K€	opération achevée	
Construction résidence La Pauliane	CROUS	21 500,00 K€	8 600,00 K€	1 500,00 K€			11 400,00 K€	21 500,00 K€	opération en cours. Marchés de travaux notifié livraison des 2 tranches prévues en 2020 et 2021	
Réhabilitation de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	6 850,00 K€			5 000,00 K€		1 850,00 K€	6 850,00 K€	opération achevée	
Extension de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	4 600,00 K€		520,00 K€			4 080,00 K€	4 600,00 K€	opération achevée	
Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments B (Marseille)	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€				100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée	
Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments E (Marseille)	CROUS	5 210,00 K€	5 100,00 K€				110,00 K€	5 210,00 K€	opération achevée	
Total		78 260,00 K€	32 000,00 K€	4 295,00 K€	9 000,00 K€	5 000,00 K€	27 965,00 K€	78 260,00 K€		
Informations financières agrégées destinées au parlement			78 260,00 K€							

Sur les 2610 logements supplémentaires prévus dans la convention de site pour Aix en Provence, le bilan actuel fait ressortir la création de 981 logements auxquels s'ajouteront ceux de la Pauliane fin 2021.

1.4. – Situation des PPP et des emprunts

Contrats de partenariat	Date de publication de l'AAPC	Date de signature du contrat	Date de mise à disposition du bâtiment	Loyer 2019 (investissement + GER)	Versements anticipés/Tranche spécifiques /FM	Versements complémentaires facultatifs	Durée	Taux de cristallisation	Date de cristallisation des taux	Commentaire
Océanomed 2 (Marseille)	01/08/2011	14/11/2012	17/09/2014	en euros courants: R1: 534 K€ R2: 43 K€ R3: 97 K€ R4 : 36 K€	4868,845 K€	0,00 K€	25 ans	- Dailly 5 808 233,98 € HT au taux nominal de 3,5% (1,5% + 2% marge)-TEG: 3,56%- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 754 742,27 € au taux nominal de 4,41% (1,61%+280% de marge)- TEG= 4,50% Echéance trimestrielle durée 25 ans	22/09/2014	échancier définitif
Quartier des facultés (Aix-en-Provence)	30/09/2011	06/05/2014	entre sept.-15 et déc.-17	en euros courants: R1: 2761 K€ R2: 895 K€ R3: 827 K€ R4 : 255 K€	35 624,00 K€	57 000,00 K€	25 ans	- Dailly B1: 11 778 406 € au taux nominal de 2,628% (1,178% + 1,45% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dailly B2: 5 881 433 € au taux nominal de 2,528% (1,228% + 1,3% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 7 884 423 € au taux nominal de 1,963% (0 063%+1,9% de marge)- Echéance trimestrielle durée 5 ans - Dette actionnaire: 3 652 213 € au taux nominal de 9% - Fonds propres 192 222 € au TRI de 10,11%	06/11/2017	avenant prévu en 2019 pour fiches modificatives de parachèvement
Luminy (Marseille)	04/04/2014	28/04/2016	entre 3è trim.-18 et mi 2020	en euros courants: R1: 0 K€ R2: 141 K€ R3: 259 K€ R4: 0 K€	26 841 777 € en TDC	40 000 K€ TDC (prévu)	25 ans Départ prévu le 31/08/2020	Marge du contrat sur MAF prévisionnel (attente cristallisation fin 020): -Dailly: enveloppe max: 43,2 M€ : euribor 3M +0,9% de marge de crédit + 0,13 % de marge de couverture (cap) -Dette projet: enveloppe max: 5,1 M€ : euribor 3M +1,35% de marge de crédit + 0,15- % de marge de couverture (cap) -Dette actionnaire: montant estimé de fonds propre 3,4 M€ (7% de la MAF) au tuax fixe de 8%	Christallisation non réalisée . Marge contractuelle fixée - Demande d'exercice de l'option de maj de l'échancier avec un versement exceptionnel de 40 M€ TDC (34 057 K€ HT) au 01/10/2020 financer par un tirage d'emprunt BEI de 40 M€.	Fixation du versement anticipé financé par emprunt BEI et cristallisation définitive après MAD prévue dernier trim 2020. Christallisation définitive et versement anticipé réalisé en 2020.

1.4.1 – PPP Océanomed 2

Pour mémoire, les montants à partir de 2020 sont évalués en tenant compte du coefficient forfaitaire de TVA de 2020 (soit 12,75 % du taux de TVA en vigueur).

Le PPP Océanomed 2 comprend un financement d'un montant initial en capital de 6 562 976 € HT (remboursé dans le cadre du loyer R1' (dont 5 808 234 € de cession de créances Dailly) du contrat de PPP. **Le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 5 258 323 € HT. Le coût global des intérêts restant à payer dans la composante R1'' du loyer s'élève à 1 931 987 €.**

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier du PPP Océanomed en euros courants (déduction faite de la TVA déductible valorisée à partir de 2020 avec le coefficient forfaitaire de 2020 : 12,75%). L'hypothèse de révision des loyers de GER, de maintenance et de gestion à partir de 2019 est évaluée au niveau de risque très élevé d'inflation détaillée pour les différents loyers en bas du tableau (partie jaune).

Calendrier Financier (au prorata de TVA et en milliers d'euros - K€)										
Année	Préfinancement	Dépenses en Capital	Intérêts	Gros Entretien Renouvellement	Maintenance et Petit Entretien	Frais de Gestion	Assurance	Taxes	Total	prorata de TVA
2012 à 2015	4 869								4 869	15,01
2014		78	81	12	26	10	-	-	206	15,01
2015		278	274	41	90	34	-	-	716	15,01
2016		283	265	42	95	35	-	-	719	15,01
2017		292	256	43	96	35	-	-	723	9,37
2018		299	246	44	98	36	-	-	723	8,98
2019		302	232	43	97	36	-	-	710	15,34
2020		309	223	45	100	37	-	-	714	12,75
2021		317	211	46	103	38	-	-	715	12,75
2022		323	199	48	106	39	-	-	715	12,75
2023		330	187	49	109	40	-	-	716	12,75
2024		337	176	51	112	41	-	-	716	12,75
2025		345	163	52	115	42	-	-	717	12,75
2026		352	150	54	119	43	-	-	718	12,75
2027		334	138	78	122	44	-	-	715	12,75
2028		313	126	103	125	45	-	-	713	12,75
2029		345	114	82	129	47	-	-	717	12,75
2030		379	101	60	133	48	-	-	721	12,75
2031		292	87	147	136	49	-	-	711	12,75
2032		146	79	281	140	51	-	-	697	12,75
2033		88	75	335	144	52	-	-	694	12,75
2034		233	71	206	148	53	-	-	711	12,75
2035		317	59	136	152	55	-	-	719	12,75
2036		306	49	152	156	56	-	-	720	12,75
2037		387	36	86	161	58	-	-	728	12,75
2038		418	21	68	165	59	-	-	731	12,75
2039		305	5	44	114	41	-	-	509	12,75
Total	4 869	7 708	3 623	2 348	3 094	1 121	-	-	22 762	
Immobilisation		12 577								

Hypothèse	Indice	Taux	Raccordement 2018
Hy hypothèse MESR Indexation R2 (risque très élevé)	0,030111519	3,0%	1,008476826
Hy hypothèse MESR Indexation R3 (risque très élevé)	0,028068337	2,8%	1,077013209
Hy hypothèse MESR Indexation R4 (risque très élevé)	0,027110603	2,7%	1,022731799

1.4.2 – PPP AIX QUARTIER DES FACULTES

Pour mémoire, les montants sont indiqués TTC.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier du PPP d'Aix quartier des facultés en euros courants (pas de TVA déductible pour cette opération). L'hypothèse de révision des loyers de GER, de maintenance et de gestion à partir de 2019 est basée sur la valorisation du risque très élevé d'inflation.

Pour autant la révision de prix engagée pour le contrat de PPP d'Aix à fin 2019 est légèrement inférieure à l'hypothèse d'inflation très élevée. Toutefois, le modèle de programmation intègre dans les AE futures la valorisation de l'écart entre l'hypothèse retenue pour les engagements pluriannuels effectués à fin 2019 et le niveau des flux futurs qui résulteraient d'un risque d'inflation très élevé des loyers.

indexation des loyers PPP AIX	hypothèse MESR modèle 30/09/2013	hyp taux retenue pour calculer la révision engagée au 31/12/2018 sur 25 ans
hypothèse MESR indexation R2 (risque très élevé)	3,0%	2,2%
hypothèse MESR indexation R3 (risque très élevé)	2,8%	2,2%
hypothèse MESR indexation R4 (risque très élevé)	2,7%	1,9%

Le tableau ci-dessous fait apparaître les points suivants :

1) Engagement total évalué à **230,5 M€** se décomposant comme suit :

- Des dépenses d'investissement d'un total de 127,52 M€ ;
- Des dépenses de fonctionnement évaluées à 102,962 M€ (incluant le gros entretien renouvellement, la maintenance et les frais de gestion, assurance et taxes et les frais financiers du contrat et de la BEI);

2) Le financement de ce PPP est assuré par la dotation campus pour la totalité qui permet notamment de rembourser les outils de financement de la trésorerie mobilisés suivant :

- Un emprunt de 57 M€ auprès de la BEI effectué par AMU
- Un financement 34,177 M€ mobilisé dans le cadre du contrat de PPP

Cet échéancier est susceptible d'évoluer légèrement pour les loyers R2, R3 et R4 en fonction des impacts sur les loyers résultant des fiches modificatives à valider dans l'avenant à venir en 2020 consécutif aux travaux de parachèvement du PPP Aix quartier des facultés.

Calendrier Financier Indicatif, Selon Echancier du Contrat de Partenariat (en TTC et en milliers d'euros - K€) en intégrant le cout et l'échéancier du prêt BEI											
Année	Préfinancement	Tranche Spécifique	Fiche modificative	Dépenses en Capital (net reprise CSRD)	Part d'imposition (IS)	Intérêts	Gros Entretien Renouvellement	Maintenance et Petit Entretien	Frais de Gestion et assurance	Taxes	Total
2015				-		-	77	128	28	-	233
2016	9 532			-		-	322	466	86	1	10 406
2017	6 119	4 201	301	387	2	321	524	660	157	5	12 677
2018	-	12 888	774	3 008	14	1 693	806	773	250	8	20 214
2019	-	-	1 809	2 998	14	1 875	895	827	255	27	8 700
2020	-	-	718	3 054	26	1 525	993	895	274	8	7 493
2021	-	-	-	3 050	26	1 451	1 123	1 006	309	9	6 974
2022	-	-	-	1 633	26	1 425	1 156	1 035	318	9	5 602
2023	-	-	-	1 295	26	1 227	1 191	1 064	326	9	5 139
2024	-	-	-	1 276	26	1 163	1 227	1 094	335	9	5 131
2025	-	-	-	1 259	27	1 097	1 264	1 124	344	9	5 123
2026	-	-	-	1 238	27	1 031	1 302	1 156	354	9	5 116
2027	-	-	-	1 216	27	966	1 341	1 188	363	9	5 110
2028	-	-	-	1 190	27	902	1 381	1 222	373	9	5 105
2029	-	-	-	1 165	28	836	1 422	1 256	383	9	5 100
2030	-	-	-	1 137	28	771	1 465	1 291	394	9	5 095
2031	-	-	-	1 107	28	706	1 509	1 328	404	9	5 092
2032	-	-	-	1 074	29	642	1 555	1 365	415	9	5 089
2033	-	-	-	1 040	29	578	1 601	1 403	427	9	5 087
2034	-	-	-	1 003	29	514	1 649	1 443	438	9	5 086
2035	-	-	-	964	30	451	1 699	1 483	450	9	5 085
2036	-	-	-	921	30	388	1 750	1 525	463	9	5 086
2037	-	-	-	877	30	326	1 802	1 568	475	9	5 087
2038	-	-	-	830	31	264	1 856	1 612	488	9	5 090
2039	-	-	-	780	31	203	1 912	1 657	501	9	5 094
2040	-	-	-	727	32	143	1 970	1 704	515	9	5 098
2041	-	-	-	671	32	84	2 029	1 751	529	9	5 104
2042	-	-	-	278	30	262	1 739	1 499	452	7	4 268
Total	15 650	17 089	3 603	34 177	684	20 844	37 560	33 523	10 108	244	173 482
Immobilisation	70 520										

1.4.3 – PPP LUMINY 2017

Pour mémoire, les montants à partir de 2020 sont évalués en tenant compte d'un coefficient forfaitaire de TVA de 2020 (soit 12,75 % du taux de TVA en vigueur).

Echéancier provisoire en EUROS COURANTS AU PRORATA DE TVA							
Année	PREFINANCEMENT	EMPRUNT non définitif	INTERETS non définitif	PART IMPOSITION IS	GROS ENTRETIEN RENOUELEMENT	MAINTENANCE Budget principal à partir de 2019 (non financé par la DNC)	FRAIS DE GESTION, TAXES ET ASSURANCE
2016							
2017	8 064 904,01						
2018	7 365 598,09				39 502,44	73 458,14	
2019	7 175 399,87				140 555,22	259 320,42	
2020	4 235 874,58	690 837,35	493 893,35	4 853,72	159 694,20	329 466,99	109 205,75
2021		2 192 753,89	1 439 046,03	13 741,03	200 792,05	423 148,29	324 904,15
2022		2 204 369,91	1 374 726,39	12 462,79	266 192,82	435 025,36	321 900,78
2023		2 309 540,29	1 297 776,66	11 584,21	241 159,63	447 235,79	326 516,88
2024		2 296 973,35	1 241 784,62	11 205,66	312 732,19	459 788,96	335 368,95
2025		2 345 462,98	1 182 051,09	10 970,34	324 681,56	472 694,47	344 461,01
2026		2 370 970,11	1 127 106,41	10 856,72	356 610,79	485 962,22	353 799,55
2027		2 393 653,35	1 072 328,45	10 779,51	392 317,50	499 602,37	363 391,27
2028		2 388 331,31	1 020 944,93	10 762,32	456 829,33	513 625,38	373 243,03
2029		2 364 433,31	964 456,93	10 722,26	550 616,56	528 041,99	383 361,87
2030		2 372 598,36	910 411,85	10 672,05	606 848,95	542 863,25	393 755,04
2031		2 485 808,72	854 071,55	10 564,85	542 139,69	558 100,52	404 429,98
2032		2 406 957,74	797 946,91	10 418,69	707 709,21	573 765,47	415 394,32
2033		2 252 316,34	739 763,15	10 250,27	974 680,06	589 870,11	426 655,91
2034		2 125 085,93	685 029,14	10 002,37	1 211 689,16	606 426,79	438 222,81
2035		1 711 781,63	633 891,02	9 680,49	1 816 914,30	623 448,18	450 103,29
2036		1 718 558,66	590 954,70	9 410,40	1 886 050,58	640 947,33	462 305,86
2037		1 930 443,21	538 660,95	8 926,19	1 698 630,13	658 937,66	474 839,25
2038		1 784 732,07	483 342,76	8 312,04	1 988 324,15	677 432,94	487 712,43
2039		1 966 168,32	434 354,25	7 970,89	1 831 474,84	696 447,36	500 934,61
2040		2 141 269,06	387 111,79	7 856,96	1 674 553,10	715 995,47	514 515,25
2041		2 751 950,34	328 624,82	7 664,27	912 826,93	736 092,28	528 464,07
2042		2 833 405,59	260 426,25	7 398,85	898 217,85	756 753,16	542 791,05
2043		3 075 410,87	190 110,55	7 181,80	651 372,94	777 993,96	557 506,44
2044		3 104 209,01	107 362,88	6 619,06	730 938,65	799 830,96	572 620,78
2045		1 714 822,54	309 908,50	3 693,98	664 476,45	548 187,26	393 330,70
TOTAL	26 841 777	57 932 844	19 466 086	244 562	22 238 531	15 430 463	10 799 735

Les montants figurant dans ce tableau sont **en euros courant valorisée avec l'hypothèse MESR d'indexation des loyers « risque très élevé d'inflation »**. Cet échéancier est provisoire et sera largement revu en fonction :

- du taux de l'emprunt BEI de 40 M€ qui sera affecté au financement du versement anticipé facultatif du contrat . Ce tirage interviendra avant le paiement de la première échéance du loyer financier du contrat de CP (30/09/2020 normalement).
- du niveau du taux de cessions de créance Dailly qui sera cristallisé de manière définitive pour une part de financement résiduelle après la mise à disposition du TPR2 prévue le 31/08/2020.

A noter **que le loyer de maintenance petit entretien n'est pas financé par les intérêts de la DNC et ne figure plus dans le périmètre de l'entité plan campus au sein du BAIM et dans les tableaux de ce rapport.**

1.4.4 – LES EMPRUNTS

Emprunts	Montant plafond voté par le CA	Taux maximal autorisé par le CA	Date de la délibération	Montant de l'emprunt	Date du contrat	Durée du contrat	Bilan au 31/12/2019				2020 (*)		A partir de 2021 (*)		Commentaire		
							Tirages réalisés	Taux d'emprunt	Remboursements effectués		Tirages prévus	Remboursements prévus		Tirages prévus		Remboursements prévus	
									Capital	Intérêts		Capital	Intérêts			Capital	Intérêts
Banque européenne d'investissement																	
Aix Quartier des Facultés	127 000,00 K€	3%	22/08/2016	57 000,00 K€	03/03/2017	25 ans	57 000,00 K€	1,533%	4 284,48 K€	1 809,00 K€	0,00 K€	1 952,12 K€	796,94 K€		50 763,40 K€	9 028,69 K€	
Luminy 2017	127 000,00 K€	3%		40 000,00 K€	03/03/2017	25 ans	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	40 000,00 K€				40 000,00 K€	17 247,00 K€	TIRAGE PREVU EN 2020 (Hyp max du contrat 3%)* fixation des taux en 2020
Pauliane	127 000,00 K€	3%		estimé à environ 30 000 K€	03/03/2017	25 ans	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€	0,00 K€			29 202,00 K€	29 202,00 K€	12 723,00 K€	(Hyp max du contrat 3%) TIRAGE PREVU EN 2022
Caisse des dépôts et consignations																	
Pauliane				estimé à environ 18 670 K€		25 ans								18 670,00 K€	18 670,00 K€	12 807,00 K€	(Hyp 4,5 %) TIRAGE PREVU EN 2022

1.5. – Projection de la trésorerie du modèle financier finance consult mise à jour des recettes de la DNC

Recettes de la DNC

La dotation attribuée à AMU au titre du projet (labellisé Opération Campus) s'élève à 500.000.000€.

Il est à noter que cette somme n'est pas consommable : seuls les produits financiers de cette somme sont utilisables par AMU.

Il ressort de l'article 12 de l'arrêté du 15 juin 2010 *fixant les ouvertures des comptes sur lesquels seront déposés les fonds versés à partir des programmes créés par la loi n°2010-237 de finances rectificative du 9 mars 2010 et les modalités de leur rémunération* (NOR : ECET1011766A) que :

Les sommes déposées sur les comptes [ANR] portent intérêt au taux de l'échéance constante à dix ans CNO-TEC 10 publié par la Banque de France pour le compte du Comité de normalisation obligatoire le jour de la publication au Journal officiel de la loi n° 2010-237 de finances rectificative du 9 mars 2010, soit 3,413 %.

Les sommes déposées sur le compte n° 75000-00001053010 ANR — Programme d'investissements d'avenir — Dotations non consommables à reverser — Opération Campus portent intérêt au taux t résultant de la formule suivante :

$$t = [(d1 \times 4,25 \%) + (d2 \times i)] / (d1 + d2)$$

i : taux de l'échéance constante à dix ans CNO-TEC 10 publié par la Banque de France pour le compte du Comité de normalisation obligatoire le jour de la publication au Journal officiel de la loi n° 2010-237 de finances rectificative du 9 mars 2010 ;

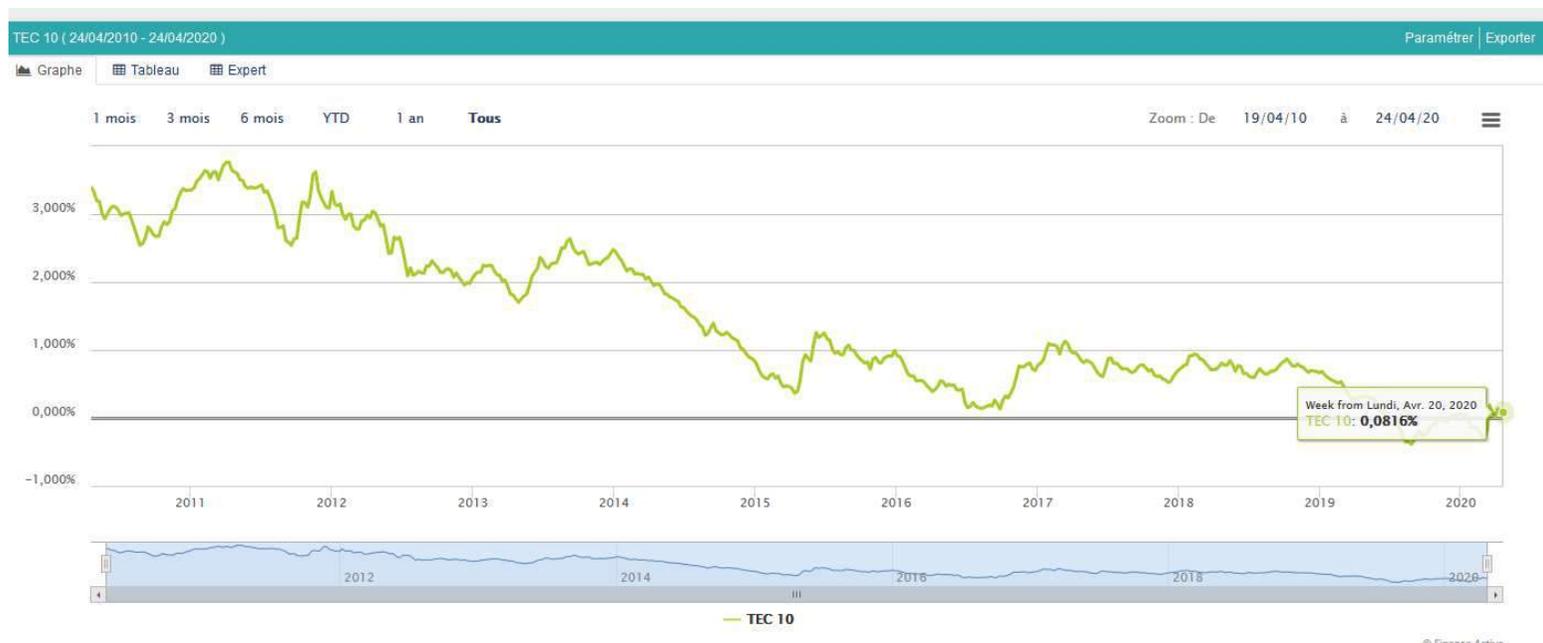
$d1$: montant de la dotation reçue par l'Agence nationale pour la recherche en provenance du compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'Etat » ;

$d2$: montant de la dotation prévue à l'action 02 du programme « Pôles d'excellence » créé par la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 susvisée.

II. — Les intérêts sont liquidés et payés le deuxième jour ouvré de chaque trimestre au pro rata temporis de la période de dépôt écoulée ».

Pour la réalisation de cette projection financière, un taux unique de rémunération a été retenu. **Le taux de rémunération retenu s'élève à 4,0324%.**

Or, comme le montre la courbe ci-dessous le TEC10 (taux des obligations à 10 ans de l'Etat) n'a cessé de baisser depuis 2010 est proche de 0 après un passage en territoire négatif alors même que le terme de cette obligation est mars 2020.



Les dépenses intégrées dans le modèle

Les hypothèses de coûts liées à chaque opération sont présentées dans la première partie du présent dossier. Le périmètre du modèle financier ne prend en compte que les opérations financées exclusivement par la DNC et conduite par AMU.

Hypothèses de risque

Les simulations de sensibilité ont été réalisées en appliquant les hypothèses de risque préconisées par le MESR, soit :

- Risque d'inflation :

Risque	Base	Moyen	Elevé	Très élevé
sensibilité indexation coût d'investissement (sauf CP signés, où le prix est forfaitaire)	2,37%	2,99%	3,63%	4,25%
sensibilité indexation coût GER	2,47%	2,65%	2,83%	3,01%
sensibilité indexation coût maintenance	2,29%	2,46%	2,63%	2,81%

- Risque de financement :

- Pour CP Océanomed et CP Quartier des Facultés :
Pas de risque de financement, le montant définitif de la redevance RA / annuité BEI est intégrée
- Pour CP Luminy :
Le modèle intègre le cofinancement BEI.

Intégration à titre prudentiel des taux suivants :

Risque	Base	Moyen	Elevé	Très élevé
Dettes commerciales	Taux offre finale +0,00%	Taux offre finale +1,00%	Taux offre finale +2,00%	Taux offre finale +3,00%
Financement BEI	Taux de 1% +0,00%	Taux de 1% +0,75%	Taux de 1% +1,50%	Taux 1% +2,00%

- Pour Pauliane :
Application des taux conseillés par le MESR (étant entendu, qu'à titre de simple hypothèse de travail, il est retenu un financement de 97% du montant à financer auprès de la BEI et de la CDC), soit :

Risque	Base	Moyen	Elevé	Très élevé
Financement BEI	1,00%	1,75%	2,50%	3,00%
Financement CDC	3,00%	3,50%	4,00%	4,50%

La courbe prévisionnelle de trésorerie pour chaque campus et pour l'ensemble de l'opération campus d'AMU figure à la page suivante. **L'hypothèse retenue est celle du risque très élevé aussi bien pour l'inflation que pour les taux de financement.**

Le graphique global est présenté en hypothèse de base et en hypothèse de risque très élevé afin de mesurer l'écart entre ces 2 hypothèses.

La matrice des risques du projet permet donc de confirmer que tous les cas de risque simulés apparaissent largement soutenables dans la mesure où le taux d'intérêt de la DNC resterait constant à 4,0324%.

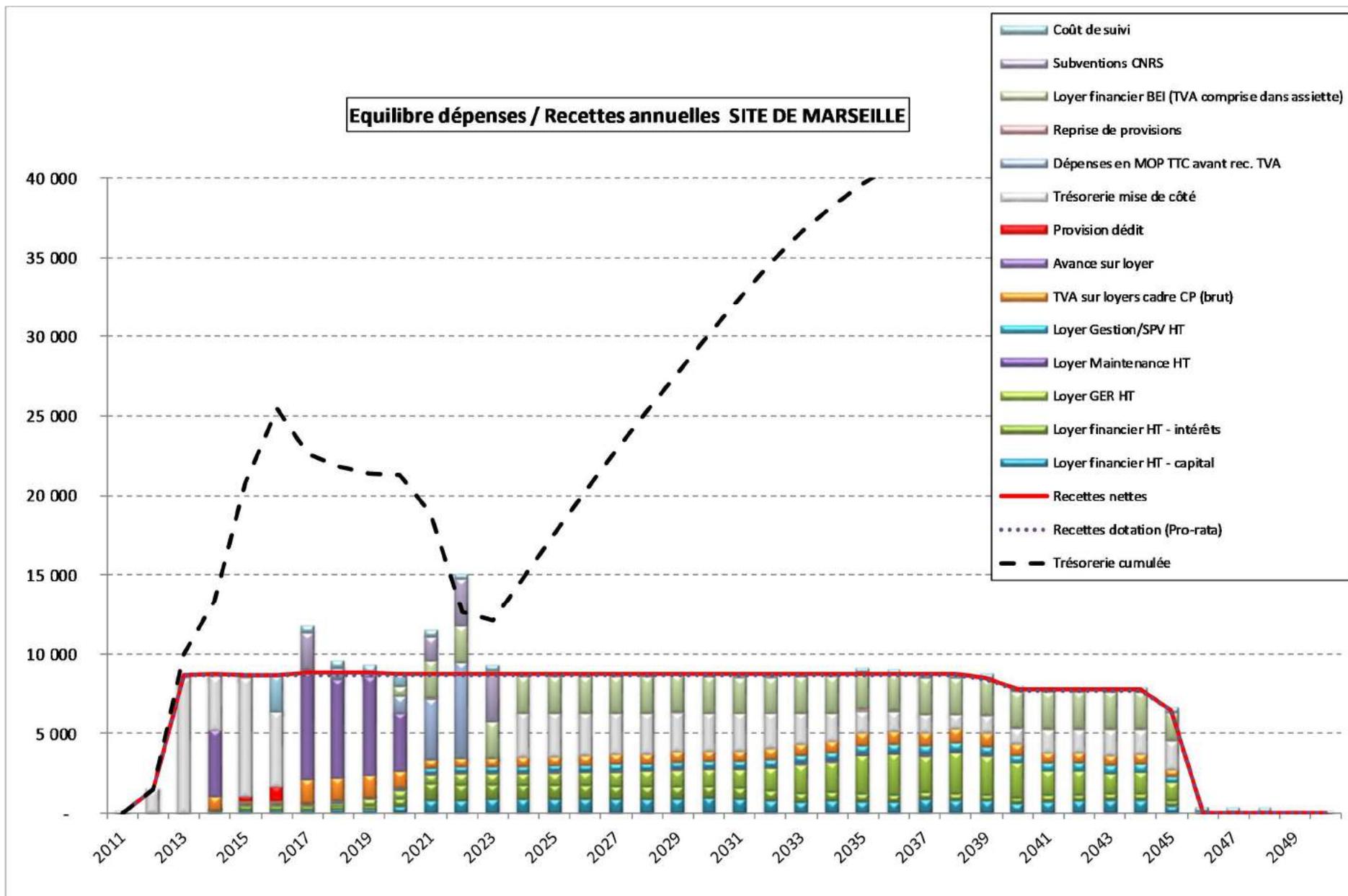
Le tableau ci-dessous présente la variation annuelle de trésorerie du modèle et le solde par site et au global.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Site Marseille														
Evolution de la trésorerie	- 2 885	- 745	- 448	- 83	- 2 439	- 6 249	- 490	2 741	2 703	2 647	2 597	2 511	2 447	2 338
Solde de trésorerie au 31/12	22 586	21 841	21 393	21 310	18 871	12 622	12 132	14 873	17 576	20 223	22 820	25 330	27 778	30 116
Site Aix														
Evolution de la trésorerie	- 2 614	- 11 770	- 1 224	- 2 618	24 738	- 25 867	- 8 991	764	894	851	819	769	779	692
Solde de trésorerie	29 248	17 478	16 254	13 636	38 374	12 506	3 515	4 279	5 173	6 024	6 844	7 613	8 392	9 085
Total Marseille + Aix														
Evolution de la trésorerie	- 5 500	- 12 516	- 1 671	- 2 701	22 298	- 32 116	- 9 481	3 505	3 597	3 498	3 416	3 280	3 227	3 031
Solde de trésorerie	51 834	39 318	37 647	34 946	57 244	25 128	15 648	19 153	22 750	26 247	29 663	32 943	36 170	39 201

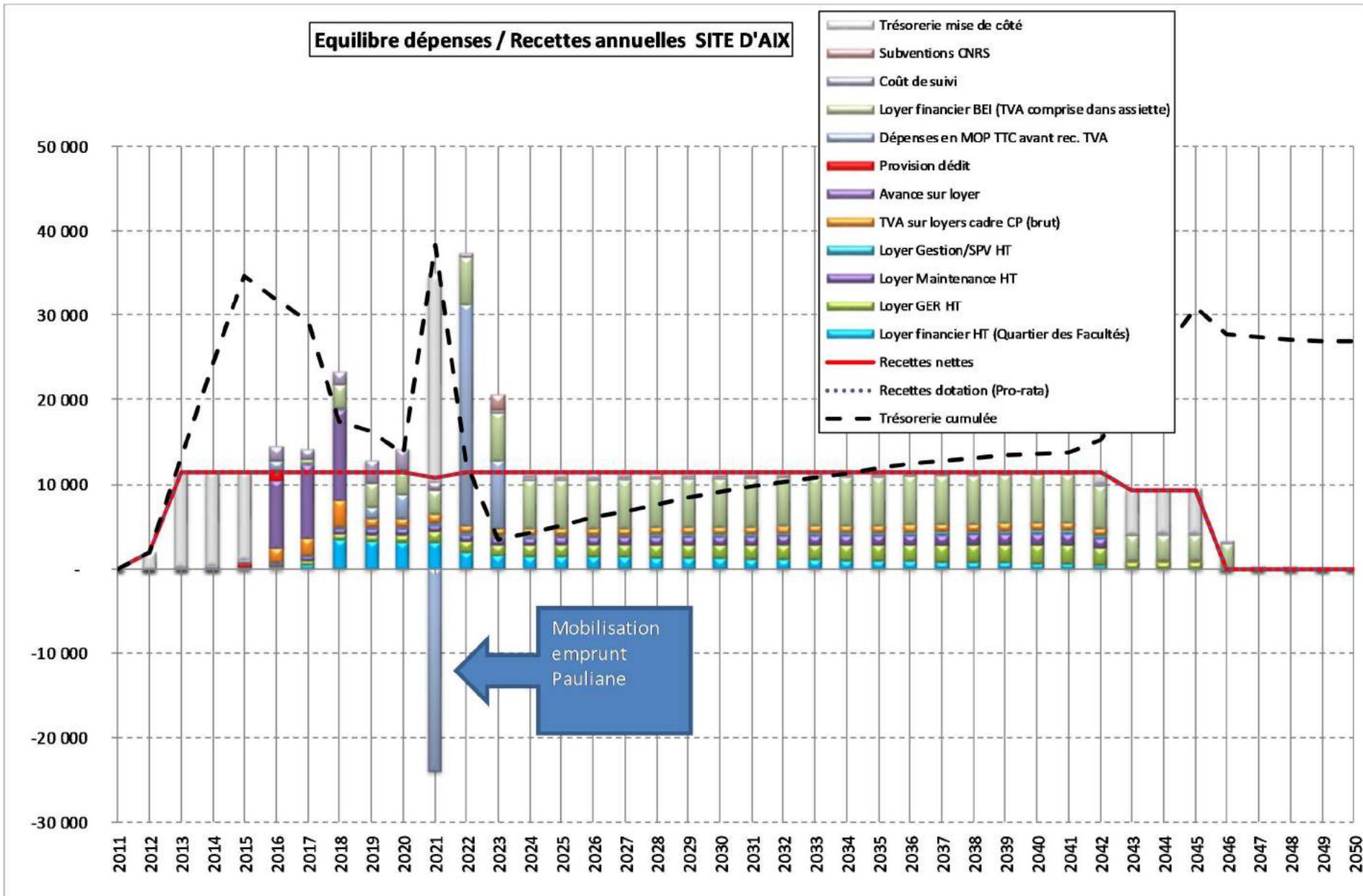
Le tableau ci-dessous présente l'excédent annuel de trésorerie du modèle et le solde par site et au global à partir de 2022 selon le niveau de risque retenu.

	"base"	"risque moyen"	"risque élevé"	"risque très élevé"
Marseille : Excédent ANNUEL moyen de trésorerie à compter de 2022	2 257	1 910	1 553	1 249
Aix : Excédent ANNUEL moyen de trésorerie à compter de 2024	1 640	1 361	1 063	796
Total	3 896	3 270	2 615	2 045

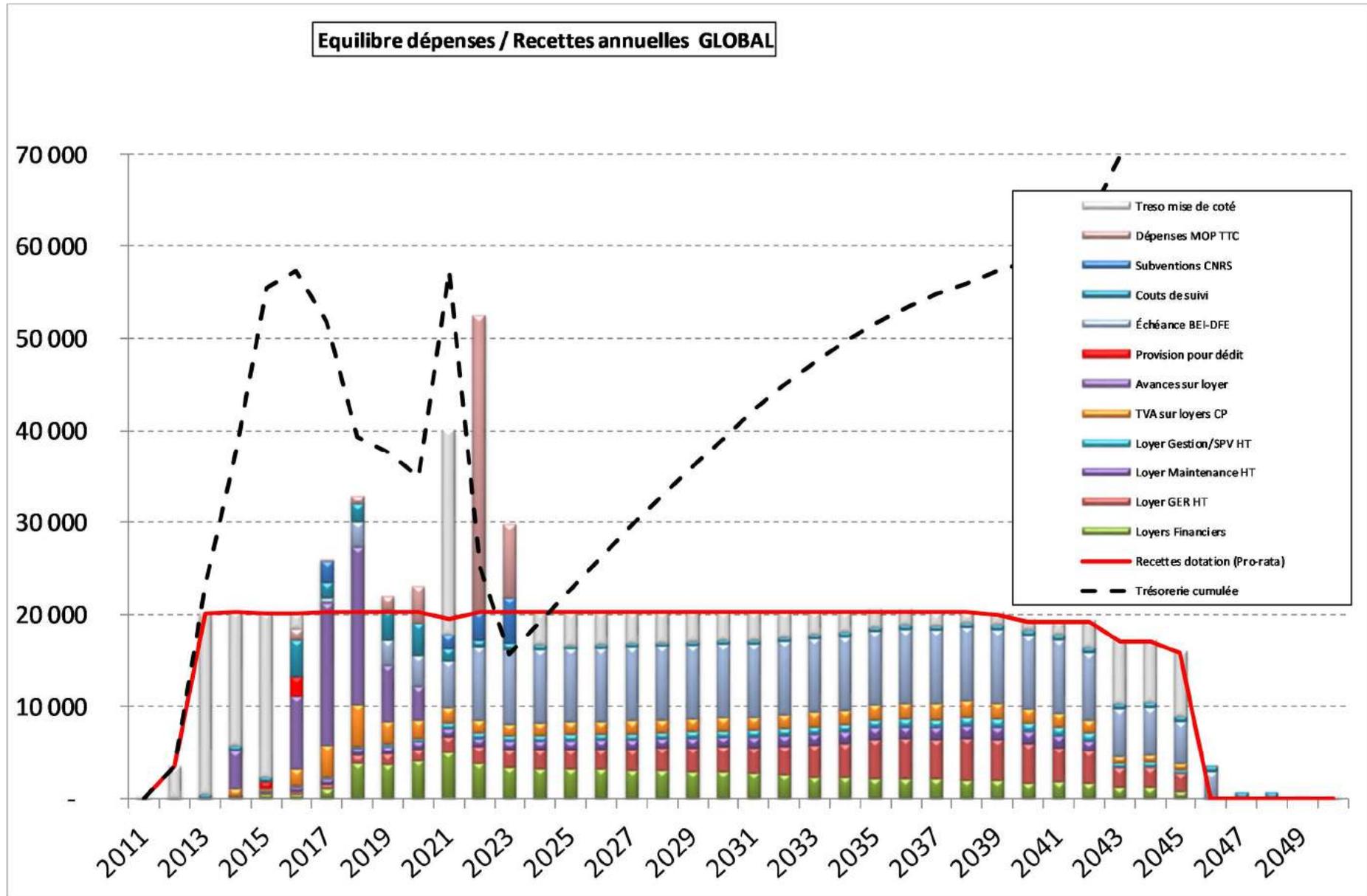
Equilibre dépenses / Recettes annuelles SITE DE MARSEILLE



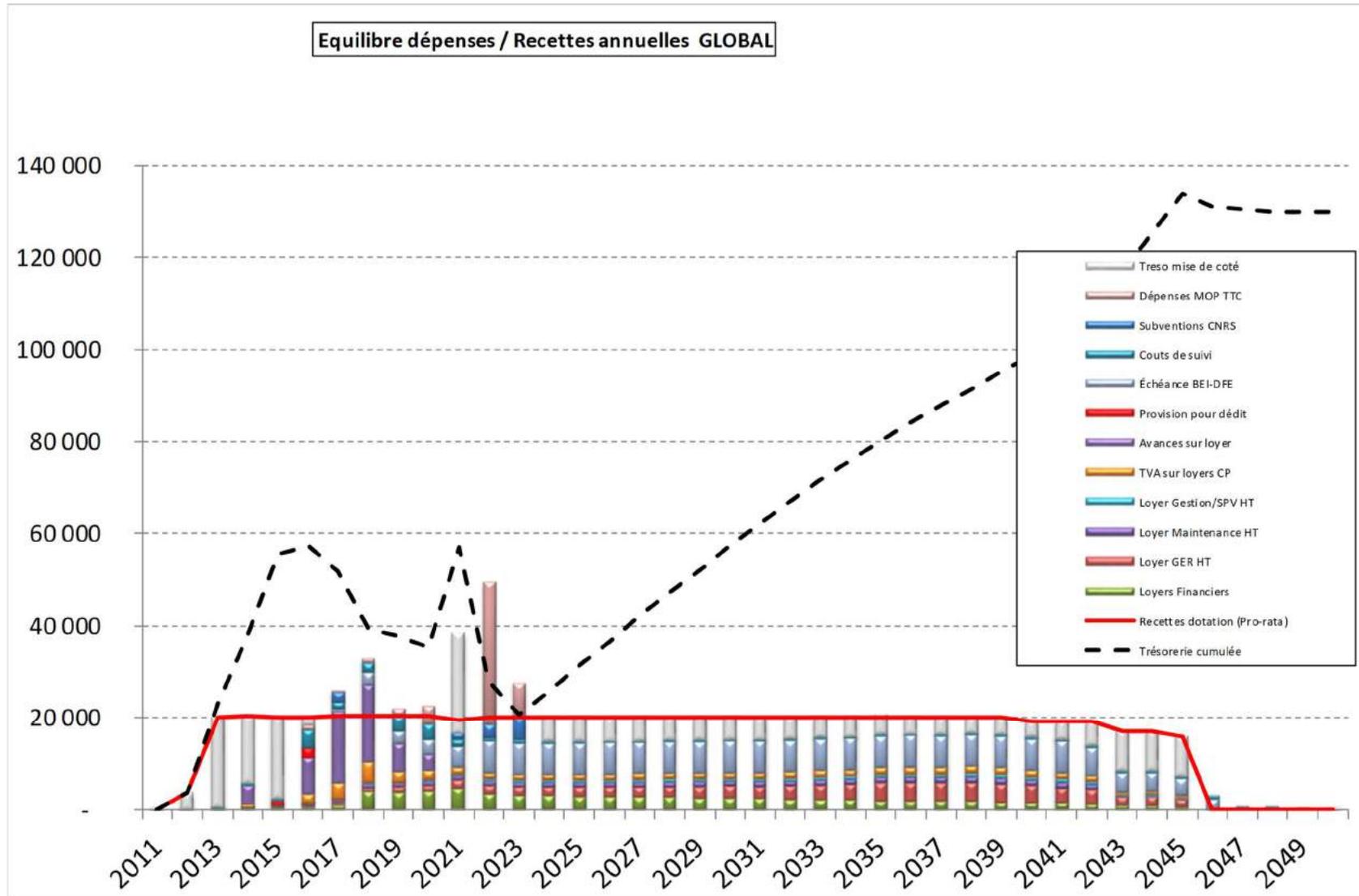
Equilibre dépenses / Recettes annuelles SITE D'AIX



Hypothèse risque très élevé- Trésorerie globale



Hypothèse risque de base- Trésorerie globale



2. – Solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite

	TOTAL	AIX	LUMINY
SOLDE DE TRESORERIE THEORIQUE AU 31/12/2018	40 327	8 614	31 713
TRESORERIE INTERETS DE LA DOTATION	- 483	684	- 1 166
INTERETS 2019	20 313	11 643	8 670
DEPENSES 2019	20 098	10 562	9 536
DEPENSES INGENIERIE	698	398	300
EMPRUNT	- 1 922	- 1 922	-
ENCAISSEMENT EMPRUNT	-	-	-
REMBOURSEMENT EMPRUNT	1 922	1 922	
SOLDE TRESORERIE THEORIQUE AU 31/12/2019	37 922	7 376	30 547
RAPPROCHEMENT UTILISATION INT OCEANOMED	208		208
AFFECTATION TERRAIN SANS FINANCEMENT ASSOCIE	- 10 459	- 10 459	
NOUVEAU SOLDE	27 671	- 3 083	30 755
SOLDE TRESORERIE AU 31/12/2019	27 671	- 3 083	30 755

Les opérations réalisées en 2019 font apparaître un solde négatif de 12 656 K€.

Ces données mettent en évidence le solde de la trésorerie sur les différentes opérations du plan campus (intérêts intermédiaires et de la dotation) pour un montant total de **27 671 K€**.

Listes des opérations pour lesquelles la TVA est totalement ou partiellement déductible						
Opérations	Motif de la déductibilité (*)	TVA déductible (**) taux de 2019	soit un % de TVA à financer de (***)	Montant récupéré au 31/12/2019	projection TVA à récupérer sur années ultérieures	Commentaire
Opérations sous maîtrise d'ouvrage des établissements						
PPP OCEANOMED 2	MIXTE	3,07%	16,93%	182 104,14 €	43 875,86 €	Tient compte du prorata de tva appliqué chaque année (15,34% en 2019)
PPP LUMINY 2017	MIXTE	3,07%	16,93%	445 105,73 €	1 093 894,27 €	Tient compte du prorata de tva appliqué chaque année (15,34 % en 2019)
Autres opération plan campus				196 905,68 €	896 332,00 €	
TOTAL				820 447,55 €	2 034 102,13 €	

4. – Illustration des opérations déjà livrées

4.1. – Site d'Aix-en-Provence



Inauguration de l'opération « Aix-Quartier des facultés »



Mise en service du bâtiment de pratique artistique « L'Atelier »



Appropriation des espaces rénovés par les usagers



Livraison des premiers amphithéâtres rénovés du bâtiment F.Pouillon (faculté de Droit et Science Politique)

4.2. – Site de Luminy



TPR2 : façade Nord du TPR2 avec les trois phases du chantier
finition bloc2, isolation bloc 1 et extension



TPR2 : extension façade ouest vue du dessus niveau 4



TPR2 : peinture plafond du couloir au niveau 3



TPR2 : travaux façade sud